

Communiqué de presse

La Ville de Tours et la Caisse des Dépôts s'engagent sur deux priorités : la réalisation d'un schéma directeur immobilier et l'emploi des personnes en situation de handicap

Tours, le 12 mars 2019

Christophe Bouchet, maire de Tours, et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé deux partenariats : une convention de cofinancement pour la création d'un schéma directeur immobilier et un protocole d'intention en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des équipes de la Ville.

Une convention de cofinancement pour la création d'un schéma directeur immobilier

La Ville de Tours a engagé un travail d'inventaire de son patrimoine afin d'optimiser la gestion immobilière de ses biens. La Caisse des Dépôts, à travers la Banque des Territoires, s'engage à cofinancer à 50% avec la Ville de Tours la réalisation d'un schéma directeur immobilier, de près de 69 000 €.

Ce schéma directeur immobilier apportera une vue exhaustive, précise et opérationnelle des 598 sites (soit près de 650 000 m² bâtis) qui constituent le patrimoine de la Ville. Il permettra une gestion économe et dynamique avec trois objectifs majeurs :

- générer des gains de productivité par une rationalisation et une valorisation du patrimoine ;
- apporter des réponses sur les fonctionnalités et les conditions de travail de l'ensemble des services après clarification et priorisation de leurs besoins ;
- élaborer un plan pluriannuel d'investissement.

Les signataires participeront conjointement au comité de suivi de l'étude, lequel s'assurera de l'état d'avancement des travaux réalisés.

Dans une seconde étape, la restructuration des équipements scolaires ou celle du centre municipal des sports pourront être envisagées avec l'appui financier de la Banque des Territoires.

Un protocole d'intention en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

Par ailleurs, une convention entre la Ville de Tours et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), géré par la Caisse des Dépôts, devrait être signée dans les prochains mois pour structurer les objectifs et la politique handicap de la Ville jusqu'en 2021. Seront précisées les aides financières et les actions d'accompagnement apportées par le FIPHFP. La Caisse des Dépôts mettra son expertise au service de la Ville pour préparer cette convention et structurer sa politique handicap.

En 2018, le taux d'emploi de personnes en situation de handicap en France a atteint 5,61% dans la Fonction publique. Ce chiffre est en progression constante ces dernières années. Pour la Ville de Tours, ce taux est de 5,99%.

La Caisse des Dépôts gère le FIPHFP depuis sa création en 2005. Ce fonds accompagne les employeurs dans le financement de leur politique d'inclusion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique. En 2018, le FIPHFP a déployé plus de 1 M€ en faveur du handicap dans la région Centre-Val de Loire.

La Ville de Tours et la Caisse des Dépôts sont des partenaires de longue date au bénéfice de territoires plus inclusifs, plus connectés, plus durables et plus attractifs. Via sa Banque des Territoires, la Caisse des Dépôts a ainsi participé à la rénovation énergétique d'environ 800 logements du patrimoine locatif social de la Ville depuis 2015.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites, et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...).

Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,61 % en 2018.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc DESJARDINS : « il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr

Contacts presse :

Direction régionale Banque des Territoires Centre – Val de Loire

Valérie FOURAGE : 02 38 79 18 23

valerie.fourage@caissedesdepots.fr

FIPHFP

Romain JACQUET (TBWA) : 06 87 28 88 37

romain.jacquet@tbwa.com